

## NOTE



Date : 26 juin 2009

Objet : Rapport «Transparence et sécurité nucléaire» 2008 : observations du CHSCT.

N/Réf : CHSCT/2009/020

V/Réf :

De : Le secrétaire du CHSCT

A : Monsieur le Président du CHSCT

Le CHSCT du CEA Cadarache a examiné le rapport "Transparence et sécurité nucléaire" 2008 au cours de sa réunion du 25 juin 2009.

Après délibération, le CHSCT a émis un vote d'abstention à l'unanimité et présente les observations suivantes.

- 1) Les quatre recommandations émises en 2008 sur le rapport TSN 2007 ont été partiellement prises en compte. On note, en particulier, que le CHSCT a été informé dans un délai convenable et que son activité est mentionnée au chapitre 2 du rapport.
- 2) Les aspects de santé-sécurité au travail, pourtant fortement liés aux pratiques et à la culture de sûreté, ne sont toujours pas réellement pris en compte.
- 3) La question de la maîtrise de la sûreté-sécurité en lien avec le développement de la sous-traitance n'est pas traitée alors même qu'une importante expertise a démarré en septembre 2008 et doit conduire à un plan d'actions d'amélioration dès 2009.
- 4) S'agissant d'un rapport destiné à informer le public des grandes orientations du CEA Cadarache, les représentants du personnel contestent le choix de la direction de passer sous silence les chantiers réalisés par des entreprises extérieures au CEA, ainsi que le choix de présenter une organisation de la radioprotection qui ne mentionne pas l'existence des TQRP (techniciens qualifiés en radioprotection) sous-traitants.

Les représentants du personnel au CHSCT demandent, pour les années suivantes, la prise en compte de ces observations.



Copies : DEN/CAD/DIR  
DEN/CAD/DIR/CSE  
Les membres du CHSCT



Date : 18 juin 2009

NOTE INTERNE

---

Philippe EYMARD

à

Michel MELLONE

---

**Objet : Présentation du rapport TSN 2008.**

Suite à la réunion CHSCT du 17 juin 2009, les membres présents du CHSCT de l'Etablissement ont émis une remarque à la présentation du Rapport TSN 2008. Il a été demandé, pour les prochains rapports, que les tableaux concernant la dosimétrie des salariés AREVA NC + Entreprises Extérieures soient complétés par un histogramme présentant la répartition de la dose individuelle Organisme Entier par tranche de 2 mSv.

Philippe EYMARD  
Secrétaire du CHSCT AREVA NC Cadarache

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eymard', is written over a horizontal line.